

BULLETIN DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT 2012

POUR LE TERRAIN DE :

Entre le 1^{er} mars inclus et le 15 mai inclus (aucune réservation envoyée en dehors de cette période ne sera prise en compte), vous pouvez remplir ce bulletin, l'imprimer et l'envoyer par la poste avec votre paiement, à :

G.C.U.

Réservation pour le terrain de
72, boulevard de Courcelles - 75017 PARIS

ou plus simplement, l'envoyer une fois rempli, par courrier électronique à gcu@gcu.asso.fr, en choisissant le **prélèvement** ou le **paiement par carte bancaire sur le module adhérent** du site Internet GCU (nécessité de créer votre compte auparavant, si ce n'est déjà fait, avec une adresse e-mail obligatoirement communiquée préalablement au secrétariat : → voir sur la page d'accueil du site).

NOM et PRÉNOM (en majuscules) :

Carte d'adhérent majeur numéro : A ...

Adresse :

N° de téléphone (joignable aux heures de bureau) : e-mail : @

Je souhaite réserver un des emplacements **pairs** suivants (**voir la liste des terrains dans le tableau ci-dessous**) :
(Indiquer obligatoirement au moins 10 numéros d'emplacements classés par ordre de priorité)

.....
.....

Pour un minimum de 7 nuits (période comprise entre le samedi 7 juillet et le dimanche 2 septembre 2012) du mercredi, samedi ou du dimanche (*) / / 2012 au mercredi, samedi ou au dimanche (*) / / 2012

soit nuits

Cochez ou non les mentions suivantes :

- J'ai été responsable ou trésorier bénévole sur le terrain demandé l'année dernière du / / 2011 au / / 2011
- J'accepte éventuellement une autre période que celle indiquée du / / 2012 au / / 2012
- J'accepte éventuellement tout autre emplacement (possibilité de permutation, voir « consignes de fonctionnement 2012 »)
- J'accepte éventuellement une réservation dans un terrain voisin de celui demandé

Nota : pour ce dernier cas, le secrétariat vous contactera.

Règlement des arrhes :

par prélèvement automatique, ou par C.B. sur le « module adhérent » du site Internet GCU, ou par chèque bancaire, ou par chèques-vacances. (Attention à bien calculer le montant dû. Tout règlement non conforme sera retourné et risque de retarder la réservation, voire de l'annuler).

TARIFS 2012 (Tarif emplacement + une personne pour les terrains ci-dessous)	Pour une nuit
Bormes-La-Favière, Canet-en-Roussillon, La Grande Motte, La Tranche-sur-Mer	21,04 €
Capbreton (du 28/07 au 19/08), Vendres, Vias La Kabylie	19,04 €
Aiguebelette, Bormes Cabasson, Capbreton (07 au 28/07 et du 19/08 au 01/09), Cavalaire Le Paradou, Cavalaire Les Oliviers, Fabrégas, Giens ^(*) , Île-Tudy, Lacanau, Le Bois-Plage-en-Ré ^(*)	17,64 €
Castels, Hendaye, La Croix-Valmer ^(*) , La Flotte, Mesquer, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Georges-d'Oléron ^(*) , Saint-Jean-en-Royans, Saint-Jorioz, Saint-Maurice-d'Ardèche, Sanguinet ^(*) , Socoa	16,24 €
Le Crotoy, Loubeyrat, Saint-Bonnet-le-Bourg	12,20 €

^(*) pour ces 5 terrains **uniquement**, réservation à partir du mercredi ou du dimanche (au lieu du samedi)

	Nombre de nuits	P. U.	TOTAL
Frais de dossier pour chaque réservation		14,00 €	14,00 €
Séjour (prix pour 1 nuit x nombre de nuits)
TOTAL DE LA RÉSERVATION (frais de dossier + séjour)		

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de la facture de réservation, **sauf si vous réservez par e-mail.**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et des modalités de réservation contenues dans le règlement de la réservation d'emplacements, et je les accepte.

À, le / / 2012

(Signature)

--